



## Déclaration UNSA-éducation au CTA à DIJON 20 novembre 2014

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs,

Cette rentrée 2014 est marquée par l'arrivée de Madame Najat Vallaud-Belkacem rue de Grenelle. L'Unsa Education s'est insurgée face aux attaques à caractère raciste dont elle a été victime lors de son entrée en fonction.

Concernant la carte scolaire, l'UNSA estime que les baisses d'effectifs ne sauraient justifier des retraits de postes massifs, la région connaît déjà une perte en terme de moyens puisqu'elle doit rendre 6 secteurs REP. Cette question de la refonte de la carte des Réseaux d'Education Prioritaire suscite beaucoup d'incompréhension là où il y a retrait. Nous avons demandé son ajout à l'ordre du jour de ce CTA. Les situations particulières pourront être traitées lors des débats. Citons tout de même la situation ubuesque du quartier des Grésilles à Dijon et des écoles de Chalon où l'application rigide d'une décision ministérielle conduit à faire sortir du dispositif de nombreuses écoles alors que d'autres en tous points similaires deviennent REP ou même REP + à quelques kilomètres de là. Plus généralement, nous comprenons le désarroi des collègues et des familles alors que la situation dans l'établissement et les caractéristiques socio économiques ne sont en rien améliorées pour justifier une sortie du dispositif ? Si la Bourgogne perd des élèves ce n'est pas signe d'un dynamisme économique et donc social éclatant. Les chiffres du chômage et de la pauvreté prouvent le contraire. Alors est-ce si logique de devoir rendre autant de secteurs ? De nombreux questionnements émergent : quelle réponse alternative à un classement REP est envisagé pour les secteurs ruraux ? Quel accompagnement pour une école, un groupe d'école où se concentre la difficulté ?

Sur question des rythmes scolaires : la généralisation du dispositif n'a pas donné lieu à la catastrophe annoncée par certains. Rappelons que suite à un débat interne qui a permis de définir une position claire : l'UNSA a toujours accompagné cette réforme. Pour autant, des situations méritent d'être examinées et nous nous félicitons du maintien dans les départements d'un comité d'appui des rythmes. Ils ont été programmés presque partout, sauf en Côte d'Or ?

Quelques soucis se font jour surtout au moment de la liaison entre le scolaire et le périscolaire, d'autres soucis sont liés à l'utilisation des locaux, pas évident de rendre sa classe à 16 h 15, de bloquer le gymnase sur des horaires où le collège en aurait encore besoin. Enfin des problèmes d'emploi du temps de personnel TRS faisant plus de 24 heures semaine ne sont toujours pas résolus dans l'Yonne.

A l'UNSA éducation nous revendiquons que cette réforme s'applique à tous les élèves comme du public comme du privé, afin d'éviter tout mouvement d'élèves, motivé par des raisons d'emploi du temps, qui peut en partie expliquer la fuite de certaines familles.

Cette réforme a un deuxième enjeu : les Temps d'Accueil Périscolaire. Leur mise en place est très inégale sur les territoires. Le lien est difficile à construire entre les différents temps à

l'école. Nous en profitons pour rappeler le rôle moteur que peuvent avoir les associations partenaires de l'école qui peuvent arriver avec de vrais projets, une autre dynamique. Mais pour que de nouvelles pratiques émergent il faut du temps, plus de liberté d'organisation et des financements pérennes.

Autre réforme majeure, celle de la formation des enseignants : c'est une nette amélioration, une véritable formation initiale se remet en place même si ce n'est pas la masterisation que nous espérons. Certains de nos jeunes collègues sont toutefois un peu déroutés puisque l'ESPE leur demande de suivre les enseignements pour un diplôme qu'ils ont déjà validé. Les conseils de formation ont permis de faire un premier point cette question que nous continuerons de suivre. Les solutions apportées manquent parfois un peu de souplesse. Par exemple : comment approfondir un mémoire déjà validé dans un master mais centré sur un autre niveau d'enseignement que celui sur lequel on est affecté ? Le temps et la liberté de l'organiser manquent aux stagiaires pour faire des démarches d'expérimentation.

Pour l'UNSA-Education, la question primordiale c'est : que doit-on enseigner et comment ?

En ce qui concerne la prise en charge de la difficulté scolaire, la mise en place des pôles ressources prévue par la circulaire du 18 août 2014 en est encore aux balbutiements. Quelles sont les avancées de ces dispositifs dans les différents départements ? Les conseils d'IEN ont-ils d'ores et déjà validé leur composition ? Quelle place auront les psychologues scolaires ? Et les maîtres de RASED ? Quels seront les moyens et le temps dégagés pour eux s'ils ont des missions nouvelles auprès des enseignants dans leur classe ?

En ce qui concerne la formation continue, les conseils de formation ont mis en évidence le manque de propositions faites aux collègues qui regrettent la disparition des stages de plusieurs semaines. Notre enquête menée auprès des enseignants de mars à juin 2014 atteste que la quasi-totalité d'entre eux ( plus de 90%) est constamment à la recherche de nouvelles façons de travailler. Les réponses témoignent d'un fort désir de développement des compétences professionnelles et de démarches collectives... mais les réponses institutionnelles ne sont pas à la hauteur de cette attente. Le retour aux regroupements préconisé par le DASEN en Saône-et-Loire sur des thématiques transversales ou des démarches pédagogiques nous paraît intéressant et nous y voyons l'opportunité pour nos collègues de reprendre la main localement et collectivement sur leurs méthodes de travail, si tant est qu'ils y soient associés. Pour l'UNSA Education il faut passer d'une formation et d'une animation descendantes et formatées à un développement professionnel partagé et accompagné entre enseignants-experts de leur métier.

Que doit-on enseigner et comment c'était aussi **la finalité** de la 1/2 journée banalisée de réflexion sur le socle commun, dans les écoles et les collèges de l'académie.

Pour l'UNSA-Education, la question du socle commun est centrale car elle engendrera, ou pas, des réformes de structure de notre système éducatif.

L'UNSA a toujours soutenu l'idée d'un socle commun de connaissances et de compétences garanti à tous les élèves. Nous voulons que le socle commun soit un outil professionnel efficace et non un catalogue de bonnes intentions. Nous ne comprenons pas pourquoi alors qu'un outil, perfectible, mais déjà très complet, existait déjà que tout soit remis en cause en ne retenant plus 5 domaines au lieu de 7. Domaines déséquilibrés dans leurs contenus, peu applicables en collège, et dont on a du mal à se faire une idée précise sans les documents d'accompagnement ...

L'UNSA revendique le principe défini par le philosophe Alain dès 1928 : **« tout l'effort des pouvoirs publics devrait s'employer à éclairer les masses [...] au lieu de faire briller quelques pics superbes, quelques rois nés du peuple, et qui donnent un air de justice à l'inégalité. »**